



**PROCÈS-VERBAL DE LA 537^e RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le jeudi 19 janvier 2017 à 12 h au salon rouge de l'UQTR
(537-19-01-17)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail
Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Sylvain Beaudry, trésorier
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires

Absence motivée :

M. Ghyslain Parent, secrétaire

Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, et Diane Beauchemin, conseillère en relations de travail, assistent également à la réunion.

Le président amorce la rencontre en souhaitant une bonne année 2017 à tous et toutes. Il souhaite une nouvelle convention collective qui répond aux besoins des professeurs de l'UQTR.

Ismaïl Biskri, président, anime la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX-537-19-01-17-00 **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption des procès-verbaux : 536^e réunion
- 3) Suites à donner aux dossiers
- 4) Correspondance et information :
 1. Correspondance depuis le 13 décembre 2016
 2. Dépôt de l'agenda syndical
 3. Dépôt du compte-rendu de la réunion du CAU du 21 décembre 2016
 4. **Le point d'ancre**, vol. 19 no 4
 5. Retenues à la source de décembre : ARC : 2776 \$; MRQ : 4362 \$
- 5) Renouvellement de la convention collective
- 6) Rapport des officiers et des délégations
- 7) Règle d'attribution des dégagements syndicaux
- 8) Consultation pour le poste de doyen : résultats
- 9) Rencontre avec les professeurs embauchés le 1^{er} décembre 2016
- 10) Choix du membre externe au comité de promotion 2017
- 11) Appui financier aux professeurs cliniciens de l'Université de Montréal
- 12) Affaires nouvelles :
 1. Formation de la FQPPU sur les accommodements en milieu de travail
- 13) Date de la prochaine réunion : 2 février 2016
- 14) Levée de l'assemblée

CX-537-19-01-17-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-537-19-01-17-02 Adoption du procès-verbal de la 536^e réunion du CX

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 536^e réunion du comité exécutif tenue le 15 décembre 2016.

CX-537-19-01-17-03 Suites à donner aux dossiers

Le président fait lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

CX-537-19-01-17-04 Correspondance et information

1. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée depuis le 13 décembre 2016
Le président invite les membres à prendre connaissance du courrier reçu et expédié depuis le 13 décembre 2016 et à soumettre leurs questions aux officiers concernés.
2. Dépôt de l'agenda syndical
Le président précise les principales activités inscrites à l'agenda syndical du mois de février 2017. Il rappelle que l'agenda syndical est continuellement mis à jour et qu'il est préférable de se référer à la version électronique.
3. Dépôt du compte-rendu de la réunion du CAU du 21 décembre 2016
Le VPAU dépose le plus récent compte-rendu du comité des affaires universitaires. Il indique qu'il abordera le contenu lors de son rapport.
4. Le point d'ancre, vol. 19 no 4
Le président attire l'attention des membres sur le projet de contenu du prochain numéro du bulletin syndical :
 - Un texte sur les négociations de la convention (VPRT)
 - Un texte sur le Fonds de défense professionnel (Trésorier)
 - Un témoignage d'un boursier du Syndicat
 - Un texte sur les cours en ligne (CRT)
 - Un texte sur le projet de code d'éthique (Président)
 - Un texte sur les négociations du régime de retraite de l'UQ (RRUQ) (Trésorier)

Les officiers se déclarent en accord avec le contenu proposé. La date de tombée des textes est fixée au 27 janvier pour une sortie électronique le 1^{er} février et une copie imprimée le 3 février.

5. Retenues à la source de novembre : 2776 \$; MRQ : 4362 \$
Le trésorier confirme l'envoi des retenues à la source aux deux paliers de gouvernement.

CX-537-19-01-17-05 Renouvellement de la convention collective

Le président cède la parole au VPRT.

Le VPRT indique qu'il a fait la mise à jour du document de préparation de la prochaine négociation pour le renouvellement de la convention collective. La conseillère en relations de travail a ajouté plusieurs éléments au document.

Il signale que le directeur du service des relations de travail avait communiqué avec lui à la fin du mois de décembre afin de discuter du calendrier de négociation.

Le VPRT indique qu'il a fait l'analyse du sondage réalisé pour la négociation de 2013. Il indique que plusieurs questions devront être révisées. Le président propose de faire une rencontre informelle du comité exécutif afin de revoir le questionnaire.

Une copie du questionnaire sera expédiée aux membres du comité exécutif et une rencontre aura lieu le mercredi 25 janvier à 12 h afin de partager les commentaires de chacun.

Les membres conviennent de former les groupes de discussions selon les résultats du sondage.

Le VPRT termine en indiquant qu'il acheminera une copie du document préparatoire à la négociation aux membres du comité exécutif en rappelant qu'il s'agit d'un document de travail confidentiel.

CX-537-19-01-17-06 Rapport des officiers et des délégations

Président

- Le président mentionne qu'il a fait une intervention soulignant l'appui des professeurs de l'UQTR aux démarches des professeurs cliniciens de l'Université de Montréal afin de signer leur première convention collective.
- Le président résume les discussions tenues lors de la rencontre de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR) tenue le 17 janvier dernier. Les discussions ont porté sur les dernières modifications que les membres souhaiteraient apporter à la plus récente version du projet de code d'éthique pour les personnels de l'UQTR. L'Intersyndicale souhaite rencontrer le vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH) dans les prochains jours afin de lui présenter les propositions afin qu'il puisse déposer à la rencontre du Forum des partenaires prévue pour le 25 janvier une nouvelle version du code d'éthique qui tiendrait compte des récentes propositions d'amendements.

Le VPAU indique qu'il aurait encore quelques suggestions d'amendements à proposer au projet de code d'éthique.

- Le président indique qu'il a assisté à une rencontre avec le directeur des ressources humaines et le directeur du service de l'équipement afin de concrétiser l'attribution du local de l'Association des professeurs retraités à l'Association syndicale des travailleurs étudiants (ASTRE). Les filières du Syndicat qui se trouvent dans ce local seront déplacées vers les locaux 1111 et 1119 Ringuet. Pour ce qui est de l'ordinateur permettant de faire des copies de sécurité des équipements du secrétariat, il sera réinstallé dans le local 0003a Ringuet réservé exclusivement au Syndicat.

Comité des relations de travail (CRT)

- Le VPRT souhaiterait faire le point sur le dossier d'un professeur qui conteste le refus du comité de promotion de lui accorder le titre de titulaire. Avant d'aborder la question, le président invite le VPAU à quitter la rencontre puisque ce dernier siégeait au comité de promotion à ce moment.

Le VPAU quitte la rencontre à 13 h 10

Le VPRT souligne que le procureur syndical a rencontré les deux représentants du Syndicat au comité de promotion (2016) afin d'échanger sur la procédure suivie pour refuser la demande de promotion du professeur concerné.

Après cette rencontre, M^e Mc Manus en vient à la conclusion que le Syndicat ne dispose pas d'éléments suffisants pour faire la démonstration qu'il y eut vice de procédure dans le refus d'attribution de la promotion. Il recommande donc de ne pas donner suite à la demande du professeur de contester le refus.

Les membres du comité exécutif se déclarent unanimement en accord avec la recommandation du procureur syndical et invitent le VPRT à en informer le professeur de cette décision.

Le VPAU est de retour à 13 h 20

- Le VPRT indique qu'il attend toujours l'avis du procureur sur le projet de code d'éthique du personnel de l'UQTR.

- Le VPRT présente un nouveau dossier concernant un professeur et le processus d'enquête du bureau de prévention et de traitement des plaintes de harcèlement. Le processus suivi donne trop souvent une information privilégiée à la Direction de l'UQTR qui peut l'utiliser par la suite si le professeur décide de déposer un grief. Le VPRT croit qu'il est de plus en plus urgent que le Syndicat se dote de règles précises sur l'appui à apporter aux professeurs impliqués et le type d'accompagnement qui devrait leur être fourni.
- Le VPRT fait aussi la description d'une problématique impliquant les professeurs supervisant les étudiants dans les cliniques universitaires. La Direction a souligné le fait que parfois ces professeurs s'absentent des périodes de supervision en obligeant l'UQTR à embaucher des ressources, ce qui occasionnent des déboursés supplémentaires.

Le VPRT quitte la rencontre à 13 h 55

VPAS

- La VPAS indique que la Direction n'a toujours pas trouvé une personne pour assumer la direction de la clinique chiropratique.
- La VPAS distribue aux membres deux tableaux indiquant, pour l'année 2016-2017, la proportion des professeurs ayant obtenu un déchargement de recherche et pour qui l'on affiche des activités en supplément de tâche. Le tableau indique que plus de 50 % des déchargements de recherche (95) sont attribués aux professeurs des centres et à ceux bénéficiant d'une subvention FQRSC ou FQRNT. De plus, 42 % des professeurs ayant bénéficié d'un déchargement de recherche ont obtenu l'équivalent d'un ou de plusieurs cours en supplément de tâche.

VPAU

- Le VPAU reprend les principaux points abordés lors de la plus récente réunion du CAU qui a eu lieu le 21 décembre dernier :
 - Professeurs associés et professeurs affiliés

Le CAU recommande que le professeur retraité obtienne automatiquement le titre de professeur affilié qui lui permettrait de poursuivre l'encadrement de ses étudiants de cycles supérieurs. Par la suite, il ne pourrait que codiriger des étudiants de cycles supérieurs. Il faudra pour se faire amender la clause 5 de l'annexe A de la convention qui prévoit qu'un professeur retraité puisse diriger des étudiants de cycles supérieurs.

Le CAU croit que le Syndicat devrait limiter la possibilité de diriger aux professeurs en poste.

Après discussion sur cette question, il est convenu de retourner la question au CAU en rediscutant de la pertinence d'attribuer automatiquement le titre de professeur affilié aux retraités.
 - Rôle des doyens en recherche et en enseignement

Le CAU a discuté du rôle que pourrait jouer en recherche et en enseignement un professeur qui a été nommé doyen à l'UQTR.

Le CAU recommande de lui permettre de finaliser les cours déjà amorcés et de terminer l'encadrement de ses étudiants de cycles supérieurs. Par la suite, un doyen ne devrait pouvoir que codiriger des étudiants de cycles supérieurs en collaboration avec un professeur en poste. Le CAU constate qu'il faut être professeur d'université pour assumer la tâche de doyen et qu'il serait légitime de permettre à ce dernier de rester en contact avec les étudiants.

Après discussion, les membres conviennent d'inscrire la question à une prochaine réunion du conseil syndical afin d'obtenir l'avis des délégués.

○ Comités de programme

Le CAU mentionne que lors de la rencontre avec le doyen Adel Omar Dahmane, ce dernier a souligné que la création de comités de programme reliés à un seul département était problématique pour l'École de gestion de l'UQTR. L'École souhaiterait créer des comités de programme multidépartementaux. Le VPAU lui a souligné que la question devrait être discutée dans le cadre de la prochaine négociation pour le renouvellement de la convention collective.

- Le VPAU termine en soulignant que la prochaine réunion du CAU aura lieu à la fin du mois de février.

VPSC

- La VPSC souligne que le CSC tente d'organiser la cérémonie permettant de souligner les prises de retraite des professeurs pour l'année 2016-2017. Une dizaine de professeurs ont pris ou prendront leur retraite. Le comité a convenu qu'il fallait un minimum de six professeurs pour offrir l'activité. Une première tentative a échoué. Une deuxième série de dates a été expédiée récemment.
- La VPSC souligne que la remise des bourses d'études du Syndicat se tiendra au début du mois de février.
- Le comité propose d'offrir une sortie en raquettes dans le parc de la Mauricie le samedi 11 février 2017.

Trésorier

- Le trésorier fait le point sur la situation financière du Syndicat au 31 décembre 2016. Après avoir révisé les principaux postes budgétaires, le trésorier indique le tout conforme au budget initial déposé en mars 2016. La VPAS souhaiterait obtenir le détail des dépenses reliées au comité des relations de travail. Le trésorier a toujours confiance de terminer l'année 2016-2017 en enregistrant un surplus d'un peu plus de 100 000 \$.
- Le trésorier rappelle que la table des partenaires universitaires escompte organiser les états généraux de l'enseignement supérieur en deux étapes : une première à la mi-juin 2017 et une deuxième en 2018.

Secrétaire

- Absent

CX-537-19-01-17-07 Règle d'attribution des dégagements syndicaux

Le président rappelle que les membres du comité exécutif avaient manifesté le souhait de revoir la Règle no 6 régissant l'attribution des dégagements d'enseignement pour les activités syndicales avant la répartition des dégagements pour l'année 2017-2018.

La règle 6 a été adoptée le 23 novembre 2000 et a été amendée en 2003, 2005, 2006 et 2014.

Le président propose de tenir un comité plénier pour discuter de la question.

À la fin du comité plénier, le président constate que les officiers souhaitent maintenir le statu quo pour l'instant.

CX-537-19-01-17-08 Consultation pour le poste de doyen : résultats

En l'absence du secrétaire et responsable du sondage, le président dépose les résultats de la consultation menée par le Syndicat pour la désignation du prochain doyen de la gestion académique des affaires professorales (DGAAP).

Nombre de répondants 105 23,6 % sur 445 professeurs

Avez-vous assisté à la présentation ou visionné la rediffusion de M. Ghyslain Samson?

OUI	52	49,5 %
NON	53	50,5 %
	105	

Occupez-vous un poste de direction d'enseignement et de recherche?

OUI	39	37,5 %
NON	65	62,5 %
	104	

Une seule personne sollicite le poste de doyen de la gestion académique des affaires professorales de l'UQTR.**Comment considérez-vous la candidature de M. Samson?**

			Très favorable et favorable
Très favorable	33	31,7 %	69,2 %
Favorable	39	37,5 %	
Défavorable	8	7,7 %	Défavorable et très défavorable
Très défavorable	4	3,8 %	11,5 %
PDR	20	19,2 %	
	104		

Auriez-vous préféré avoir le choix entre plusieurs candidats?

OUI	78	75,0 %
NON	17	16,3 %
PDR	9	8,7 %
	104	
Nombre de répondants	105	23,6 % sur 445 professeurs

Le président mentionne que les résultats de la consultation ont été expédiés aux professeurs le 16 janvier avant la réunion de la commission des études et du conseil d'administration qui doivent statuer sur la désignation.

CX-537-19-01-17-09 Rencontre avec les professeurs embauchés le 1^{er} décembre 2016

Le président rappelle qu'il est de tradition pour le Syndicat de rencontrer les nouveaux professeurs. Par contre depuis que les embauches se font le 1^{er} décembre plutôt que le 1^{er} juin la formule a changé.

En 2015, les nouveaux professeurs avaient été invités à un souper avec les membres du comité exécutif. Cette approche, quoique ne réunissant que peu de professeurs, avait permis des échanges très intéressants.

Après discussion, les membres conviennent de conserver la même formule et d'inviter les nouveaux professeurs embauchés le 1^{er} décembre 2016 (16) à un souper avec les membres du comité exécutif qui pourrait se dérouler le 16 ou le 23 février.

Il est aussi convenu d'inviter les délégués syndicaux des départements accueillant des nouveaux professeurs.

CX-537-19-01-17-10 Choix du membre externe au comité de promotion 2017

Le président indique que le professeur Jean-Guy Meunier de l'UQAM qui l'année dernière faisait partie de la représentation du Syndicat au comité de promotion a pris sa retraite et il ne pourra siéger au comité en 2017.

Il faudrait donc convenir d'une démarche afin de recruter un professeur titulaire œuvrant dans une université québécoise pour siéger au comité de promotion. La délégation syndicale au comité de promotion devra être complète au 1^{er} avril 2017.

Après discussion, les membres conviennent :

- D'inviter les anciens professeurs de l'UQTR qui travaillent dans une autre université québécoise;
- D'inviter les membres du comité de liaison intersyndicale de l'UQ (CLIUQ) à proposer des candidats;
- D'inciter les membres du comité exécutif à faire des approches personnelles auprès de leurs collègues d'autres universités.

Le président rappelle que le comité reçoit les dossiers, une vingtaine, à la fin du mois d'avril et se réunit habituellement au début du mois de mai.

CX-537-19-01-17-11 Appui financier aux professeurs cliniciens de l'Université de Montréal

Le président indique que le Syndicat a fait parvenir un message d'appui aux professeurs cliniciens du centre vétérinaire de l'Université de Montréal.

La direction de l'Université a décrété un lock-out durant la période des fêtes privant ainsi la cinquantaine de membres de leur salaire pour une période de deux semaines.

Le SGPUM a versé leur salaire à ses membres qui tentent de signer leur première convention collective. Le SGPUM sollicite l'appui financier des autres syndicats universitaires québécois à cette fin.

Le trésorier rappelle que lors de la grève de 2008, le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) avait mené une telle campagne de sollicitation qui avait rapporté 26 000 \$. Cette somme avait été réservée dans le fonds de défense professionnel à des fins de contributions financières aux professeurs en négociation.

Le trésorier propose donc de faire un don de 1 000 \$ au SGPUM en appui aux revendications des professeurs cliniciens de l'Université de Montréal.

CX-537-19-01-17-12 Affaires nouvelles**12.1 Formation de la FQPPU sur les accommodements en milieu de travail**

Le président signale que la Fédération tient un atelier de formation sur les accommodements en milieu de travail les vendredis 31 mars ou 7 avril prochain. Il s'informe auprès des officiers de leurs intérêts à y participer.

Après discussion, il est convenu de désigner le président et le VPAU et de choisir la date du 31 mars. Le Syndicat convient d'assumer les frais liés à cette délégation.

CX-537-19-01-17-13 Date de la prochaine réunion

Les officiers conviennent de tenir la prochaine réunion du comité exécutif le 2 février 2017.

CX-537-19-01-17-14 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 16 h.

Ismail Biskri
Président

Alain Gamelin
Secrétaire de la rencontre